

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Correspondance. Le bimétallisme

Journal de la société statistique de Paris, tome 30 (1889), p. 277-280

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1889__30__277_0

© Société de statistique de Paris, 1889, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

CORRESPONDANCE.

LE BIMÉTALLISME.

Londres, 13 juillet 1889.

Mon cher Président,

Je viens de lire le *Journal de la Société de statistique* de juillet et je vois que M. Fournier de Flaix m'y qualifie de bimétalliste ! Permettez-moi de recourir à vous pour faire rectifier cette étrange erreur : Me traiter de bimétalliste, moi qui, en 1879, ai déclaré le bimétallisme « absurde et indigne d'être discuté ! » moi qui, dans mon mémoire sur *les récentes variations des prix et des revenus* affirmais qu'il serait « impossible de maintenir un double étalon, lors même que tous les gouvernements se mettraient d'accord pour cela ». Tout le monde sait, en Angleterre, que je considère les bimétallistes comme des rêveurs (*lunatics*) et, cela étant, j'ai le droit de m'étonner de me voir classer moi-même comme bimétalliste.

Je crois que M. Fournier de Flaix, au même endroit, n'a pas été mieux inspiré en qualifiant bimétallistes MM. Goschen et Thorold Rogers ; mais je ne parle ici que pour moi, et j'estime que j'ai droit à la rectification que je réclame...

Agréez....

R. GIFFEN.

VI.

NÉCROLOGIE.

SIMON VISSERING

DOCTEUR EN DROIT ET ES LETTRES, ANCIEN PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ, ANCIEN MINISTRE DES FINANCES
DES PAYS-BAS, MEMBRE HONORAIRE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE.

Les morts vont vite, comme dit la ballade; ce sont même trop souvent les morts illustres qui se suivent de plus près. L'âge où l'on a fourni sa carrière et fait le bien que l'on peut faire, l'âge de la renommée acquise, c'est aussi l'âge où les rangs s'éclaircissent comme à vue d'œil. Sur cinq Néerlandais que l'Institut international de statistique a comptés parmi les siens, voici le deuxième dont je me trouve appelé, en moins d'une année, à annoncer le décès. Après M. de Bruyn Kops, voici M. Vissering qui vient de quitter ses nombreux amis, ses reconnaissants élèves. Les deux noms cadrent bien ensemble, pour qui a connu les deux hommes. Ils furent amis, collègues, à peu près contemporains; plus d'une génération durant, on les vit travailler côte à côte, chacun dans son domaine, à la réalisation et au maintien d'un même principe, celui de la liberté économique et politique. Invité à retracer en quelques mots la vie de mon honoré maître, je me trouve ramené au cercle même des travaux, des idées et des événements qui marquèrent à leur coin la vie de M. de Bruyn Kops, qui le précéda au tombeau.

M. Vissering naquit à Amsterdam, le 23 juin 1818. Il obtint en 1842, à l'Université de Leyde, le degré de docteur à la fois en droit et ès lettres, après défense d'une thèse en deux parties, intitulée : *Quæstiones Plautinæ*. Le premier volume traitait de Plaute et de son temps, au point de vue de l'histoire, de la littérature et des antiquités romaines; le deuxième analysait le droit de la même époque. L'auteur donna ainsi, dès ses premiers débuts, la mesure de l'étendue de son savoir, de la diversité de ses talents et de ses goûts.

Jeune avocat à Amsterdam, les études, l'économie politique surtout, et la carrière de publiciste eurent pour lui plus d'attrait que les triomphes du barreau, trop souvent stériles. Il se fit journaliste, et les études signées de ses initiales lui valurent bientôt du renom. L'époque était aux réformes politiques et économiques; elle appartenait à la jeune garde libérale. Plusieurs des écrits éphémères de cette période ont d'ailleurs échappé à l'oubli; ainsi l'on a souvent relu les articles dans lesquels M. Vissering discuta, en 1845, les droits sur les céréales et le régime de l'échelle mobile, alors prêt à succomber aux Pays-Bas comme en Angleterre. La liberté commerciale, à laquelle le pays se préparait à demander son avenir économique, avait dès lors trouvé en lui l'un de ses plus éloquents défenseurs.

On le vit mieux encore lorsque, malgré ses occupations de rédacteur en chef d'un grand journal (le *Amsterdammer Courant*, qu'il dirigea pendant les années 1847 et 1848), M. Vissering publia, en collaboration avec un ami, son premier

livre d'économie politique, l'*Histoire de la révision des tarifs douaniers en Angleterre* (1847). La vocation de l'économiste s'était nettement dessinée. L'année 1850 en vit la confirmation; M. Vissering fut appelé à la chaire d'économie politique et de statistique à l'Université de Leyde.

Il l'occupa pendant 29 ans, et ce fut dans sa carrière une longue et belle période de succès jamais interrompus, toujours utiles au bien public. Les études économiques en étaient alors aux débuts de leur popularité, elles avaient, surtout pour le législateur, un prestige qu'elles semblent, hélas! aujourd'hui en voie de perdre; et M. Vissering fit son possible, avec un succès toujours croissant, pour populariser cette science qu'il cultivait avec ardeur. Ses cours académiques, très suivis, et son *Manuel d'économie politique pratique*, destiné à un public plus large, ont contribué à l'éducation d'une génération d'écrivains et de législateurs. Le livre que je viens de nommer (en traduisant le titre) fut l'œuvre principale du défunt. La première édition parut en 1860; elle fut suivie de plusieurs autres, chaque fois remaniées et mises au courant; c'est peut-être, jusqu'à nos jours, l'ouvrage de ce genre le plus lu, et certainement celui qui a le plus pénétré. C'est qu'à part son mérite scientifique, cette œuvre possédait, comme les autres nombreux écrits de M. Vissering, l'attrait d'un style clair, vigoureux, facile à suivre, gravant dans la mémoire, sans effort, la pensée de l'auteur. Admirateur de Bastiat, il fut son émule sous ce rapport, tout en le dépassant sous d'autres. C'est surtout, du reste, dans ses nombreux essais et articles de revue que M. Vissering sut élever son style au faite de la pureté et de l'élégance, tout en traitant une foule de sujets d'actualité ou autres, biographies, voyages, histoire, littérature. Citons encore son livre *Du Droit cambial au XIX^e siècle, à propos de la « Allgemeine Deutsche Wechselordnung »*, paru en 1850. Il y avait en cet esprit multiple et divers un savant distingué en plus d'une branche d'étude, doublé d'un lettré et d'un *essayiste* de race.

Il y avait aussi en lui, et c'est ici qu'il convient surtout de le rappeler, un éminent statisticien. Devant l'Institut international, qui compte parmi ses membres les survivants des anciens Congrès de statistique, je n'ai pas à parler de la part que M. Vissering prit à ceux-ci; mais qu'il me soit permis de retracer, devant des lecteurs étrangers, ce qu'il fit pour la statistique de sa patrie. Feu de Bosch Kemper avait inauguré en 1849 la publication d'un Annuaire de statistique; il eut, dès l'abord, M. Vissering parmi les plus zélés de ses collaborateurs, dont le cercle, s'élargissant par la suite, donna naissance à la Société de statistique des Pays-Bas, laquelle compte aujourd'hui 650 membres. C'est sur l'avis de M. Vissering que l'on résolut de fonder cette société, dont il fut, comme de raison, président aussitôt après le décès du vénérable Kemper (1876), et président d'honneur par la suite. La plupart des publications spéciales de la Société ont été inspirées et dirigées par M. Vissering, sans compter sa collaboration personnelle à plusieurs numéros de l'Annuaire. Ainsi, c'est lui qui traça le plan de la *Statistique générale des Pays-Bas*, ouvrage conçu sur une vaste échelle et destiné à présenter, en une série de fascicules, la description complète du pays et de ses habitants, observés sous tous les points de vue. C'était réaliser, dans le sens le plus large, les conceptions de ce qu'on est convenu d'appeler, par un terme devenu historique, la *Statistique universitaire allemande*. L'œuvre ne fut pas complétée, elle était peut-être trop vaste pour l'être, mais les fascicules qui ont vu le jour, par la collaboration de M. Vissering avec plusieurs savants appartenant à divers domaines d'études, resteront

comme un modèle de ce que l'on peut produire en ce genre. Lorsque le Gouvernement créa, en 1859, une Commission centrale de statistique des Pays-Bas, M. Vissering en fut membre dès l'abord ; les fonctions de président lui échurent par la suite, et ce n'est certes pas faute de dévouement de sa part que l'institution disparut après une brève existence. Plusieurs études spéciales, parues à des époques diverses, témoignent que la statistique occupait le défunt aux intervalles mêmes de ses labeurs de statisticien actif.

Il est rare, de nos jours où la politique absorbe et dévore tant de beaux talents, qu'un homme tel que celui que je viens de décrire lui échappe. M. Vissering y réussit pendant 29 ans ; malgré sa renommée de financier, d'économiste et d'orateur, il sut se conserver pour l'étude, l'enseignement et la littérature. Enfin, en 1879, il consentit à entrer, en qualité de ministre des finances, dans un cabinet en voie de formation.

Inaugurée par de brillants succès de tribune et par un vote de budget qui n'avait rien que d'encourageant, la vie politique de M. Vissering n'eut cependant qu'une courte durée (août 1879, juin 1881). Un essai de réforme d'impôt lui fut funeste ; ainsi en fut-il de son prédécesseur. L'un et l'autre tentèrent, sous des formes diverses, d'imposer directement le revenu des valeurs mobilières, exempt, jusqu'à nos jours, de tout impôt annuel aux Pays-Bas, bien qu'il compose une très forte partie du revenu national ; l'un et l'autre échouèrent, et quittèrent le pouvoir en laissant, bien malgré eux, au système financier du pays une lacune qui demande d'urgence à être comblée.

Retiré de la vie publique, M. Vissering a consacré à l'étude les années qui lui restaient à vivre. Entouré du respect de ses concitoyens, de la vénération des siens, sans un ennemi, et fort du souvenir d'une vie de labeur pour le bien public, il a terminé sa noble carrière *in otio cum dignitate*, non sans faire entendre, de temps à autre, dans l'une des revues qui avaient publié ses travaux de jeunesse, sa voix de sage et de savant, rendue plus grave, mais non moins éloquente, par le poids des souvenirs et des années.

Qu'il me soit permis de terminer cette légère esquisse d'un homme éminent en rendant les dernières paroles tombées de sa plume, paroles qui caractérisent leur auteur :

« Tout ce que nous pouvons pour le bien public, humbles mortels que nous sommes, toute notre pensée, tout notre labeur, tous nos efforts, ce n'est à la vérité qu'une pluie d'été, légère et passagère, qui arrose le sillon pendant une heure. Mais chaque humble goutte qui tombe n'en a pas moins sa destinée ; peut-être comptera-t-elle pour quelque chose dans la récolte future. Que cela nous apprenne à être modestes, mais aussi à ne pas perdre courage. Ainsi puissions-nous nous endormir en paix lorsque l'heure aura sonné ! »

L'heure avait sonné lorsque le public lut ces lignes. Plein de santé en les écrivant, M. Vissering succomba, le 21 septembre dernier, à une péritonite qui l'emporta en trois jours.

A. BEAUJON.